

Descriptif fiche de poste APSH (Accompagnement des personnels en Situation de Handicap)

Intitulé : APSH

Missions principales :

Sous la responsabilité des personnels en situation de handicap, les APSH ont vocation à favoriser l'autonomie du personnel sans se substituer à lui. Ils interviennent de la maternelle au lycée, auprès des personnels (enseignant, administratif ou technique) porteurs de tous types de handicaps.

Activités et tâches :

- L'accompagnement des personnels dans les actes de la vie professionnelle :

→ Favoriser le bon déroulement de son travail :

- **Il s'agit pour ce poste de effectuer un certain nombre de manipulations** : levage, pose déplacements de matériel de physique, traction d'un petit charriot.

Lieu de travail : Nous recherchons une personne pour intervenir **au LGT Marie Reynoard à Villard Bonnot.**

Profil :

Ecoute, patience, empathie, bon relationnel, travail en équipe.

Formation/diplôme :

Une des conditions suivantes doit être remplie :

- être titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins neuf mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des élèves ou étudiants en situations de handicap ;
- justifier d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV.

Conditions d'emploi et rémunération

L'AESH bénéficie d'un contrat de 1 ans, renouvelable, avec la possibilité d'obtenir à terme un contrat à durée indéterminée au bout de 3 ans d'ancienneté.

La rémunération est calculée en fonction de la quotité travaillée. Lors de son premier engagement en CDD en tant qu'APSH, l'indice de rémunération correspond à l'indice plancher (SMIC).

Nous recherchons une personne pour un poste à 20 heures par semaine 60%.

L'APSH travaille selon l'emploi du temps du personnel accompagné.

Contact :

Envoyer CV ET LM à aesh.ecoleinclusive38@ac-grenoble.fr et à gestionnaire2.ecoleinclusive38@ac-grenoble.fr au plus tard le 24/11/23.